

Introduction

Je vois souvent Martial Lecœur, honnête homme à la bonne trentaine rugissante. Peu taillé pour faire de longues études, il a quitté l'enseignement général en classe de troisième, après avoir réussi le brevet des collèges. Sur les conseils d'un de ses frères, il est devenu commis de cuisine puis à sa majorité, barman dans une brasserie de Fresnes, petite bourgade du Val-de-Marne, en région parisienne. La maison accueille des clients locaux, mais aussi des membres de famille de détenus séjournant dans la prison voisine. Son patron, qui a beaucoup d'esprit, a appelé l'établissement « *Ici mieux qu'en face* ». Martial a travaillé trois ans dans cette place, où l'ambiance était pesante. Pas facile pour lui de dérider les clients venant prendre un verre au comptoir, ou se restaurer en salle, tantôt avant, tantôt après avoir visité l'un de leurs proches en détention. Avec de petits mots doux, il a essayé d'atténuer dans la mesure du possible la peine des épouses, des parents ou des enfants de prisonniers qu'il a rencontrés.

À terme, il a voulu changer de vie pour reprendre goût à l'existence. Surtout après la disparition sans explications de sa compagne Léa, qu'il a cherché partout, en vain. Martial est inconsolable, car Léa lui manque terriblement. Faute de son amour, tout est dépeuplé. Désespéré dans sa vie personnelle, Martial a quitté Fresnes et trouvé une nouvelle embauche à Paris dans l'une des échoppes de l'île de la Cité. Situé en face du palais de justice, adossé à la préfecture de police, l'établissement jouxte le tribunal de commerce. C'est un lieu où l'on croise des gens plus ou moins intéressants.

Accoudé au comptoir en zinc de *La Justice*, j'observe Martial tout en avalant un croque-monsieur arrosé d'un verre de demi-panaché bien blanc. J'aime boire la bière mélangée à de la limonade.

J'ai tout de suite pris Martial en sympathie. J'aime son franc-parler, son sens de l'observation et son écoute attentive. Jovial s'il en est, ce jeune barman est devenu mon ami. Je vous prie de m'excuser si je ne me suis pas encore présenté. Mes parents ont trouvé que Samuel était un prénom qui m'allait bien. Alors, cinquante ans après, je ne vais pas avoir le mauvais goût de les contrarier. Je suis donc Samuel, pour vous servir non pas un rafraîchissement car je ne suis pas barman comme Martial, mais en tant qu'avocat. Je connais la vie judiciaire comme Martial peut témoigner de la vie tout court, au contact enrichissant de ses clients habituels. A *La Justice*, on peut trouver des touristes venus visiter la Sainte Chapelle ou la Conciergerie, des prévenus convoqués au tribunal, des fonctionnaires de la préfecture et des deux palais, enfin des auxiliaires de justice. Toute une faune s'y côtoie au quotidien dans son bar. Je viens régulièrement rendre visite à Martial, souvent pour me détendre après avoir été plaider une affaire au palais de justice. Etant modestement l'un parmi les vingt mille avocats du Barreau de Paris, j'ai eu envie de mettre sur le papier quelques expériences professionnelles insolites. Ce sera un livre dont je partagerai le mérite avec Martial, mon complément, qui m'a bien aidé.

Le truand en cavale

Je vis à longueur de temps dans un coquet appartement au deuxième étage d'un immeuble cossu de la rue Durdesus dans le II^e arrondissement de Paris. J'y ai invité Martial à prendre l'apéritif après son travail à la brasserie *La Justice*. Nous sommes confortablement assis un verre de bière à la main, en vis-à-vis, dans deux des fauteuils de mon séjour.

— Martial, je vais te narrer une drôle d'histoire qui m'est arrivée à mon cabinet, celle du client matinal. En ma qualité d'homme de robe, j'ai eu affaire à Paulo, qui est, comme qui dirait, un mauvais garçon. Sa mère avait certainement d'autres espérances pour lui. Même si ses frères et sœurs lui ont donné des satisfactions, Paulo est son crève-cœur. Au sein de cette famille, les enfants ont reçu la même éducation, ont tous eu la même chance de réussir leur vie. Pierre est devenu instituteur, Geneviève infirmière, Louis bibliothécaire. Paulo est le bon à rien. Fainéant à l'école, sans ami, sans femme ni enfants, on le comparera à une brebis galeuse, celle qu'il vaut mieux éviter, qui abîme et pollue. Diplômé en âneries en tout genre, il a des fréquentations douteuses, multiplie idiotement avec eux les vols avec arme, collectionne les arrestations et les années de cabane. Personne ne vient le visiter en prison. Ses proches ont trop honte de lui. Seule sa mère lui écrit à son anniversaire et à la Saint-Sylvestre, pour lui souhaiter la bonne année.

— Le matin qui nous intéresse, à l'aube, il s'est évadé de la centrale de Moulins-Yseure dans l'Allier, où il purgeait une peine de cinq années d'emprisonnement pour vol

à main armée. Il a profité d'un moment d'inattention de ses gardiens pour se faire la belle. Avant de s'évader, vous comprendrez qu'il n'est pas passé par la caisse pour prendre son modeste pécule ! Sans le moindre euro en poche, il se débrouille pour rejoindre la capitale en train, en squattant les toilettes. Arrivé à Paris où il ne connaît personne, il ne sait pas quoi y faire. Il erre tel un zombie d'une rue à une autre à la recherche de je ne sais quoi, remarque une plaque d'avocat au bas d'un immeuble, décide de monter le voir. Il se dit qu'il n'a rien à perdre.

Mercredi, tôt le matin, on sonne à ma porte. Ma secrétaire n'est pas encore arrivée. Un homme de type méditerranéen se trouve devant moi. Je le fais entrer dans mon bureau. D'habitude, je reçois uniquement sur rendez-vous, mais en l'absence de la secrétaire, je suis disposé à lui en fixer un. Cet homme brun baraqué est plutôt jeune, trente-cinq ans environ. Il est vêtu d'un blouson en cuir. Il porte en dessous une chemise à carreaux sur un pantalon fatigué. Il ne me dit pas son nom. Je le prie de s'asseoir le temps de chercher mon agenda pour lui fixer rendez-vous.

— Il m'est impossible de vous entendre tout de suite, car ma matinée est très chargée. Je pourrais vous recevoir demain à dix-huit heures tapantes. Cela vous convient-il ? Lui demandé-je.

Il me répond triple sec :

— Vous êtes avocat, alors je ne vais pas y aller par quatre chemins. Vous aidez les gens devant la justice. Aujourd'hui, j'ai besoin d'assistance.

— ? ? ?

— Voilà, je suis en cavale depuis hier et l'on me recherche.

— Vous m'en apprenez une belle ! Le mieux que je puisse vous conseiller est de vous constituer prisonnier. N'aggravez pas votre cas. Tôt ou tard, à moins de vous appeler Bin Laden, comme tout fugitif, vous serez repris.

— Je compte filer en loucedé à l'Etranger. Je ne connais personne par ici. Je suis du Midi. J'ai pris le premier train à Moulins et il allait sur Paris. Pourriez-vous ?

— Pourriez-vous quoi !

— Me donner de l'argent ? Disons cinq cents euros ? Ça me dépannerait.

Interloqué par son aplomb, je prends sur moi et lui assène ces paroles mémorables :

— Je vais vous faire une confidence, monsieur l'inconnu. J'ai défendu des particuliers devant les tribunaux répressifs. Souvent à titre de commission d'office pénale, voire dans certains cas extrêmes bénévolement. Mais mon rôle s'arrête là. Je comprends vos difficultés financières, mais j'ai pris un arrangement avec ma banque : je me charge de faire mon métier d'avocat ; mon banquier s'occupe de prêter de l'argent. Un conseil si vous me permettez, dans votre situation n'allez surtout pas voir mon banquier. Il ne vous serait d'aucun secours. Monsieur, croyez que je le regrette, mais notre conversation doit s'interrompre.

Je me lève et le raccompagne à la porte d'entrée du cabinet.

— Maître, je ne vous en veux pas. Cela m'aurait bien aidé.

— Un dernier conseil. S'il vous prend l'envie de faire la manche dans le métro ou ailleurs, ne racontez surtout pas votre histoire !

Adieu, me dit l'individu en levant un bras au ciel pour me saluer.

— Tu connais l'épilogue Martial ?

— J'attends la chute...

— Je ferme la porte en me disant que la journée commence bien mal. Je me regarde dans la glace de la salle d'attente et y vois un visage blême.

Lorsque Régine, ma secrétaire, arrive avec un quart d'heure de retard sur l'horaire habituel, je suis en train de

déguster un petit remontant. Je m'adresse à elle d'une voix blanche :

— Régine, s'il-vous-plaît, soyez à l'heure la prochaine fois. J'ai eu un visiteur un peu particulier, dont je vais vous entretenir.

— Oui, Maître, me dit-elle, je vous présente mes excuses. Laissez-moi vous écouter bien volontiers.

Régine, après coup, m'a avoué qu'elle n'était pas mécontente d'avoir été retardée par un arrêt de travail de « *certaines catégories de personnels de l'entreprise de transport urbain* », selon la formule consacrée.

— Martial, je n'ai jamais revu le truand en cavale, ni entendu parler de lui. Peut-être a-t-il eu la bonne idée de se constituer prisonnier, pour ne pas aggraver son cas ?

Martial secoue la tête.

— Pas d'accord avec toi, je vais te la raconter la fin de ton histoire en m'inspirant d'un fait divers entendu ce matin sur une radio périphérique.

Il porte sa main devant sa bouche comme s'il tenait un micro.

— Nuit noire sur une route de Gascogne. Un homme circule à bord d'une voiture volée, tous feux éteints. À un carrefour, son comportement suspect est remarqué par deux motards de la gendarmerie qui le prennent en chasse. L'individu prend la fuite, accélère tant et peu. Dans sa tentative éperdue de leur échapper, il perd toute lucidité, tente de forcer un barrage. Il fonce sans scrupules sur les fonctionnaires en faction. Peu avant de les percuter, il est abattu de deux balles dans la tête. Dépêche de l'A.F.P. reprise par les radios, les journaux régionaux et nationaux.

Content de lui, Martial savoure le contenu de sa pinte de bière. Puis une fois son verre terminé, il se lève, me serre vigoureusement la main. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner qu'il prend congé dans la foulée, avant de rentrer chez lui.

Une personne à protéger

Dix ans qu'il entend des clients pérorer dans son bar. Martial en connaît un rayon sur les histoires de gens gavés de soucis. Un vendredi en fin de journée, alors que le ciel est menaçant, j'ai décidé de faire une halte à la brasserie *La Justice* pour m'y hydrater le gosier. Après une audience dont la vedette a été Odette Poivre, j'ai envie de décompresser et traverse le boulevard du Palais pour revoir Martial. Ma cliente est une artiste à ses heures. Martial sera, je n'en doute pas, intéressé par son histoire.

Le bar se vide peu à peu de ses clients ; je reste seul au comptoir avant la fermeture. Martial nettoie des verres lorsque j'engage la conversation.

— Comme ils étaient beaux ses parents à la petite Odette Poivre, dis-je à Martial.

Je sors de mon dossier une photographie en sépia qu'il regarde attentivement.

— C'est un cliché qui trônait sur la cheminée de la salle à manger de ma cliente, lui était un garçon âgé de vingt ans en 1943 et elle en avait à peine quatorze. Ils venaient de se rencontrer le jour des fiançailles du frère aîné de la gaminette, quinze jours auparavant. Ils avaient tout de suite su qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Quelle touchante situation ! Papa Poivre avait raccompagné un soir sa collégienne de future épouse, après l'avoir cueillie à la sortie de l'école. Il avait essayé de l'embrasser, mais elle avait tourné la tête, de peur d'avoir un bébé. Odette est l'une de leurs six enfants. Comme quoi, sa mère a appris par la suite comment on les faisait, les bébés. Odette, car c'est elle qui nous intéresse, a eu, au long de son exis-

tence, un état de santé mentale délicat, ayant entraîné des hospitalisations répétées. Pour la société, elle est considérée comme une adulte handicapée. Par chance, l'un de ses amis, Pierre Voltaire s'occupe de gérer son compte en banque, de payer son loyer, de réceptionner et de répondre au courrier. Le juge des tutelles a décidé de la convoquer pour un placement sous curatelle renforcée, ce dont elle ne veut pas. Elle appelle Pierre qui prend rendez-vous avec moi. Il l'accompagnera pour m'expliquer sa situation. Odette compte sur moi pour la sortir de ce mauvais pas.

De l'autre côté du bar, un assoiffé tardif réclame Martial. Celui-ci le sert, puis revient me voir pour entendre la suite.

— Pierre me présente Odette. C'est une artiste qui cherche à exposer ses toiles chez des galeristes. Il me remet une convocation devant un juge des tutelles, qui entend prendre à son encontre une mesure de protection. Un expert, le professeur Savary, l'a examinée et déposé un rapport défavorable. À son examen, le juge a ouvert d'office une procédure de placement sous sauvegarde de justice. Il convoque Odette pour une mesure plus contraignante encore, qui s'appelle la curatelle renforcée. Pourtant, me dit Pierre, Odette va bien. Il est vrai qu'elle était sujette à des dépressions nerveuses, mais ses petits soucis sont désormais à conjuguer au passé.

— Il faut absolument faire quelque chose pour moi, hurle à m'en briser les tympan Odette. En qualité d'invalidé deuxième catégorie, je perçois une peu reluisante pension de la caisse primaire d'assurance maladie. J'ai été hospitalisée ces dernières années, car j'étais sujette à des dépressions nerveuses. À présent, je suis totalement guérie, à même de m'assumer pleinement. Pierre a eu la gentillesse de s'occuper de moi dix ans. J'aimerais qu'il continue à être mon mandataire, mais je ne veux pas d'un curateur, encore moins d'un tuteur. Vous comprenez, je suis une artiste et j'ai besoin de liberté.

Je tente de la rassurer sur la suite des évènements.

— Chère Madame, il y a au tribunal d'instance de Charenton-le-Pont, un dossier où se trouvent les éléments de nature à emporter la conviction du juge. Je vais le consulter attentivement. Nous nous reverrons après pour en discuter.

Pierre Voltaire désire me parler seul à seul. Discrètement il me prend par le bras, m'entraîne dans le hall d'entrée et chuchote à mon oreille.

— Les ressources de votre future cliente ne sont pas des plus importantes. Reportez donc *sine die* la question à mon sens secondaire de vos honoraires.

J'acquiesce. J'ai besoin de quelques jours pour examiner le dossier au tribunal, puis convoque ma cliente et son mentor.

— Chère Madame, il y a dans le dossier du juge une lettre du 11 août 2002 émanant du professeur Savary, celui qui a procédé à votre examen de santé. Il indique que votre état ne permet pas la réalisation des actes de la vie civile et préconise l'ouverture d'un régime de protection. Le procureur de la République conclut à la mise en place d'une curatelle renforcée. Je vais préparer dans votre intérêt des conclusions pour m'y opposer. Lors de l'audience du 15 décembre 2002 où votre affaire sera examinée, je vais insister auprès du juge des tutelles pour lui demander de ne pas prendre une décision de curatelle renforcée, qui aurait le désavantage d'être contraignante pour vous.

— Oui maître, renchérit Pierre. D'autant que la banque signale que son compte fonctionne à son entière satisfaction.

— Voici le fin mot de l'histoire, Martial. Ecoute-moi attentivement.

Le juge des tutelles rend une ordonnance qui place Odette sous sauvegarde de justice et désigne Pierre comme son mandataire.

— Dites-moi cher maître, m'interpelle le juge, vous m'affirmez que votre cliente va bien. Mais c'est en contradiction avec le rapport de l'expert médical. Il me faut du concret. Apportez donc un certificat d'un médecin spécialiste justifiant du bon état de santé mentale de votre cliente. En l'état actuel du dossier, madame Odette Poivre me semble dans l'incapacité à régler ses problèmes sociaux administratifs. Elle n'est pas à même de gérer correctement ses revenus, notamment lors de ses rechutes aiguës successives.

— Bien entendu monsieur le juge, donnez-nous une nouvelle date d'audience où je reviendrai avec une contre-expertise qui aura lieu aux frais de ma cliente.

— Je renvoie cette affaire au 24 janvier prochain, dit le juge.

Juste sortis de la salle d'audience, j'ai demandé à Pierre de prendre rendez-vous avec un expert médical pour qu'Odette soit réexaminée. Sans quoi, est-il besoin de préciser qu'elle n'échappera pas à la curatelle renforcée. Odette et Pierre reviennent me voir au cours d'un troisième rendez-vous au début janvier 2003. Ils sont munis d'un certificat médical favorable, rédigé par le professeur Panis, qui conclut à la fin de l'état psychotique chronique délirant. Je m'empresse d'envoyer ce document au juge et au procureur de la République. Lors de la nouvelle audience du 24 janvier 2003, après avoir recueilli l'avis du procureur de la République, le juge rend un jugement « *disant n'y avoir lieu à prendre de mesure de protection à l'égard de madame Odette Poivre.* » Après quoi, il ne manque pas de lui asséner, sceptique :

— Madame, vous pouvez désormais faire toutes les bêtises que vous voulez !

La cliente ne bronche pas. Les plaideurs quittent la salle d'audience satisfaits.

— Tu as encore gagné, me dit Martial.